



Le magazine des adhérents  
**Gironde**

GR O U P E **vyv**



IFSI, IFAS,  
INSPE, UNIVERSITÉS  
**MGEN**  
aux côtés de  
nos nouveaux  
collègues

2 D'une Raison  
d'être  
à l'autre...

6 Fin  
de vie

7 Rentrées  
à l'Éducation  
nationale  
et dans les IFSI  
de Gironde

11 L'établissement  
de santé mentale  
MGEN  
de Bordeaux





# D'une Raison d'être à l'autre...

Aujourd'hui, les entreprises ont la possibilité de définir leur Raison d'être ; ce sont des engagements qu'elles prennent vis-à-vis de la société.

Initialement, les mutuelles et la Mutualité pensaient que leur utilité était implicite. Aujourd'hui, elles préfèrent l'exprimer de façon plus explicite pour ne laisser subsister aucun doute.

**De retour de l'AG et du Congrès 2022 de la FNMF, une évidence s'impose : les «Raisons d'être» de différentes «plateformes» auxquelles nous participons s'accordent, se mêlent, se complètent ou se précisent. Ce n'est pas complètement une surprise et c'est même plutôt rassurant, mais, tout de même, cela fait chaud au cœur. Chacun est à sa place au sein du collectif mutualiste formant ainsi un tout; nous le pensions déjà comme cela auparavant, mais aujourd'hui, en plus, nous l'affichons.**

Tout d'abord, pour la FNMF<sup>1</sup>, la Raison d'être «*Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain*» vient illustrer sous un angle nouveau les «Raisons d'être» de nos deux autres maisons. En effet, en Mutualité, nous travaillons sur le temps long, dimension que notre Président, Éric CHENUT, a rappelé aux représentants du gouvernement qui se sont succédé au cours de ces journées de Congrès. Ce fut pour lui l'occasion de leur rappeler que les complémentaires santé sont aujourd'hui plus taxées que les sociétés du monde lucratif alors qu'elles ne dégagent pas de bénéfices au profit d'actionnaires, mais, au contraire, qu'elles réinvestissent leurs éventuels excédents au profit de leurs adhérents...

Ensuite, pour VYV 3, nous pourrions penser que «*Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun*»... «*coule de source*», mais cela va toujours mieux en disant les choses et en ne laissant rien dans l'ombre. En effet, VYV 3 est notre entité du groupe VYV qui gère des œuvres mutualistes, des SSAM... des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes... En Gironde, par exemple, il s'agit du Pavillon de la Mutualité... 2 cliniques, 1 centre de santé, une unité de soins immédiats (véritable complément des Urgences), mais aussi un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), des magasins d'optique, des magasins d'audition, un laboratoire d'analyses médicales... Plus de 50 services en tout...

Et enfin, pour la MGEN, «*Engagés pour le progrès social et la santé de tous, nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général, prenons soin les uns des autres, tout au long de la vie*», notre «Raison d'être», rappelle résolument que nous ne limitons pas notre action à la seule solvabilisation des dépenses de santé de nos adhérents, mais que nous nous préoccupons également de leur bonne santé dans le cadre de la Santé mentale ou même sociale. Cependant, pour ce faire, même au prix de quelque inimitié, nous nous engageons sur des sujets de société pour essayer de les faire progresser.

Notre dernier engagement sur «*la fin de vie*» nous a valu quelques volées de bois vert de la part de nos contradicteurs qui nous ont accusés, entre autres, «*de chercher à faire des économies*»! Et pourtant, notre démarche était beaucoup plus simplement, dans un premier temps, d'apporter une information complète, à date, sur le sujet pour, dans un second temps, viser à rendre accessible à tous et à chacun les mêmes possibilités au sein de notre territoire. En effet, ne nous voilons pas la face, aujourd'hui, il est tout à fait possible pour ceux qui en ont les moyens d'obtenir des réponses adaptées à leurs besoins et demandes en dehors de notre hexagone, mais à proximité.

Interventions chirurgicales, équipements médicaux, fin de vie... Nous n'avons pas l'intention de nous substituer à chacun de vous sur l'ensemble de ces sujets. Mais lorsque vous devrez choisir, simplement, nous serons là pour vous apporter les informations nécessaires afin que vous puissiez vous déterminer en toute liberté, de façon éclairée.

**Jean-Marc GASTEIX,**  
Président MGEN 33

1. Fédération Nationale de la Mutualité Française

**ÉDITORIAL**


Nous n'étions pas très optimistes en avril, cela ne va pas vraiment mieux au moment où j'écris ces quelques mots en septembre. La guerre en Ukraine semble aujourd'hui installée et malheureusement devoir durer. Suit alors tristement son cortège d'exactions, de déplacements de populations, de combats.

# Drôle d'époque !

La pandémie de COVID 19 qui avait marqué le pas au début de l'été reprend de la vigueur même si, à cette heure, elle nous laisse quelques libertés supplémentaires au risque de voir se développer une nouvelle vague pour l'automne.

Au milieu de tout cela, les négociations concernant la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) ont effectivement débuté sur la partie «Prévoyance», comme prévu dans le dernier accord de méthode. Lorsque tous ces

échanges seront parvenus à leur terme, nous connaissons le cadre interministériel de la future PSC des fonctionnaires.

C'est donc dans un climat de grande incertitude que débute cette nouvelle année avec, toutefois, des annonces que nous espérons bien voir se concrétiser, elles, dans les faits même si elles ont été effectuées par voie de presse :

– Salaire net de 2000 € en début de carrière pour les enseignants à compter de septembre 2023,

– Revalorisation des salaires de ces mêmes enseignants dans la première moitié de leur carrière où l'on observe encore aujourd'hui une période de stagnation des rémunérations...

Espérant que les bonnes nouvelles prendront le pas sur les moins bonnes, je vous souhaite une excellente fin d'été et une agréable lecture des articles suivants.

Bordeaux, le 12/09/2022,  
Jean-Marc GASTEIX,  
Président MGEN 33

## MGEN PARTENAIRE DE LA PLATEFORME

# JeVeuxAider.gouv.fr

Vous l'avez peut-être aperçu sur les réseaux sociaux, dans le numéro de Valeurs Mutualistes de fin septembre ou dans Newsletter MGEN Actu envoyée début septembre, MGEN est devenue partenaire de la plateforme publique du bénévolat JeVeuxAider.gouv.fr.

Elle met en relation des organisations publiques et associatives, et des individus dont l'envie est d'agir pour l'intérêt général.



Le groupe est devenu partenaire de la plateforme depuis cette rentrée en faveur de l'éducation accessible à tous a participé à l'action *Septembre pour Apprendre*, et encourage chaque citoyen à s'engager bénévolement!

Nombreux sont celles et ceux qui ne disposent pas des mêmes chances et des mêmes droits pour construire un avenir avec confiance et ambition. Pour lutter contre cela, MGEN, profondément attachée aux valeurs éducatives, s'est associée en cette rentrée à *Septembre pour Apprendre*, le mois pour rendre l'éducation accessible à tous, une campagne de mobilisation de JeVeuxAider.gouv.fr.

### L'objectif de cette campagne ?

Sensibiliser le grand public aux

inégalités éducatives et mettre en lumière les actrices et acteurs de l'Éducation en France afin de mobiliser de nouveaux citoyens à des missions de bénévolat sur la thématique de l'éducation pour tous. Soutien scolaire, mentorat, partage de conseils et transfert de compétences... Chaque initiative est un pas en avant pour plus d'égalité!

Au-delà des missions autour de l'éducation, la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr propose des missions associatives sur de nombreuses thématiques. Il est encore temps de s'engager en tant que bénévole!

Rendez-vous sur : **JeVeuxAider.gouv.fr !**



GROUPE vyv

### Magazine des adhérents de la Gironde

209, boulevard Jean-Jacques Bosc  
33800 BORDEAUX

Tél. 3676 - www.mgen.fr

Site départemental : <https://proximite.mgen.fr/41-section-mgen-de-la-gironde>  
Twitter : @MGEN33

Horaires :  
du lundi au vendredi : 10h00 -17h00

Directeur de la publication : JM. Gasteix.

Photos : MGEN, Shutterstock

Photo de couverture : MGEN

Conception et réalisation :

global conseil concept création

mgen\*

GRUPE **vyv**

**vyv**  
avantages



# VYV AVANTAGES DES BONS PLANS POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

CULTURE - LOISIRS - SPORT - VACANCES

À vous qui aimez lire, aller au cinéma, au théâtre, au musée, voir des concerts, faire du sport et partir en vacances, découvrez **VYV Avantages**, votre nouveau programme qui négocie pour vous des milliers de réductions auprès de partenaires locaux et nationaux. Grâce à **VYV Avantages**, partagez plus de moments forts avec ceux que vous aimez. C'est bon pour la santé !

VIVEZ VOS PASSIONS À PRIX RÉDUITS SUR [VYV-AVANTAGES.FR](https://www.vyv-avantages.fr)



## CULTURE ET LOISIRS

Concerts, spectacles, cinéma, expositions, abonnements presse, parcs d'attractions et de loisirs...



## SPORT

Clubs de sport et équipements sportifs.



## VACANCES

Locations, séjours, hôtels, campings...



## MAISON ET VIE QUOTIDIENNE

Électroménager, high tech, beauté, bien-être...

## VYV AVANTAGES, COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1

Je m'inscris gratuitement sur [vyv-avantages.fr](https://www.vyv-avantages.fr)

2

Je découvre les offres qui m'intéressent parmi les **4 univers**.

3

Je commande en ligne et je profite d'**offres à prix réduits** en téléchargeant ma carte VYV Avantages.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15.

VYV Avantages est un programme du Groupe VYV opéré par VYV Services, SASU immatriculée au RCS Paris sous le n° 808 130 140, sise 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 PARIS.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle.

www.antigel.agency - 02671 - Septembre 2022 - © Étienne Bauquin, David Levron, Getty Images - Réf.: PUBLI\_VYV-AVANTAGES\_0922



# les Assemblées Générales

## MGEN



**Avec une conférence de Christian Clot, explorateur et chercheur familial de contrées hostiles, l'assemblée générale de la MGEN a, cette année, débuté ses travaux sur des thèmes chers à notre mutuelle : l'entraide, la solidarité, l'assistance mutuelle dans des situations difficiles et semblant même parfois désespérées !**



Le ton était donné. Au sein d'une société en pleine mutation et pour affronter les échéances à venir, la MGEN a plus que jamais besoin de s'appuyer sur ses valeurs et sur sa vie démocratique. L'Assemblée Générale en est un temps fort auquel il est très gratifiant de participer : des militants venus de toute la France, des interventions, des décisions fortes qui vont influencer sur l'avenir de notre mutuelle, des votes, mais aussi des explications sur des sujets plus techniques comme les enjeux autour de la réforme de la Protection Santé Complémentaire pour les fonctionnaires...

L'organisation des repas sous forme de buffets, comme les dédicaces du dessinateur qui a agrémenté notre Assemblée Générale par ses dessins en direct, a apporté une autre forme de convivialité et nous a permis d'échanger avec plus de camarades des autres départements.

Autant de moments que les militantes que nous sommes ont appréciés et qui renforcent notre engagement.

**Céline GRAVELLIER et Cathy GAUDIN,**  
Élues au Comité Départemental  
et aux Assemblées Générales MGEN 33



# FIN de vie

La « fin de vie » désigne les derniers moments de vie d'une personne arrivant en « phase avancée ou terminale d'une affection ou d'une maladie grave et incurable, quelle qu'en soit la cause ». Pour le corps médical, à ce stade, l'objectif n'est pas de guérir, mais plutôt de préserver jusqu'à la fin la qualité de vie des personnes et de leur entourage face aux symptômes et aux conséquences d'une maladie évolutive, avancée et à l'issue irrémédiable<sup>1</sup>.

**Depuis le début des années 2000, le débat est récurrent, en France, mais aussi dans le reste du monde. En Belgique, où le suicide des personnes âgées et l'euthanasie sont dépenalisés depuis 2002, l'association Espace Seniors organise des « mortels cafés » avec pour slogan « La fin de vie, c'est mortel, parlons-en tant qu'il est temps. »<sup>2</sup> En France, le lundi 12 septembre 2022, le président Macron a annoncé le lancement pour octobre 2022 d'une convention citoyenne sur la fin de vie.**

La loi française du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (dite loi « Leonetti ») sans revenir sur l'interdiction faite au médecin de donner délibérément la mort (toujours une infraction pénale) affirme un droit au « laisser mourir » sans souffrance évitable et dans le respect de la dignité du patient. La loi reconnaît le refus de l'acharnement thérapeutique, autorise les arrêts ou limitations de traitement et admet expressément que, pour soulager les souffrances d'une personne en fin de vie, peut être pris le risque d'un traitement contre la douleur ayant pour effet secondaire d'abrèger la vie.

Plus récemment, la loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016 a parachevé le droit d'accès aux soins palliatifs, mis en place dans la loi du 9 juin 1999. Elle met à disposition les directives anticipées et la désignation de la personne de confiance. Elle a clarifié les conditions de l'arrêt des traitements au titre du refus de l'obstination déraisonnable, en réaffirmant le droit du malade à l'arrêt de tout traitement, à bénéficier de la sédation profonde et continue jusqu'au

décès lorsque le pronostic vital est engagé à court terme, en plaçant le patient au cœur du processus décisionnel et en rendant ses directives anticipées contraignantes pour le médecin. La loi renforce les droits d'accès aux soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie et pose le cadre de la procédure collégiale et de la décision médicale. Les directives anticipées deviennent l'expression privilégiée de la volonté du patient hors d'état de le faire et s'imposent désormais aux médecins.

En 2022, MGEN a mené une série de consultations pour déterminer son positionnement sur ce sujet. Partout en France, les élus des Comités Départementaux ont réfléchi aux enjeux et aux problématiques liés à la fin de vie : l'accès pour tous aux soins palliatifs, la sédation profonde, les directives anticipées, la formation et l'implication des soignants, le droit à l'euthanasie et au suicide assisté, l'accompagnement des proches. Ce sujet a également été le cœur de nos Rencontres Mutuelles. En Gironde, les élus en sont arrivés à la conclusion qu'il était souhaitable que MGEN milite pour une évolution de la loi, mais également pour que le sujet de la fin de vie soit traité plus et mieux dans la formation des soignants.

L'Assemblée Générale MGEN des 7 et 8 juillet 2022 a acté son manifeste de fin de vie : « Acteurs du progrès social, nous nous mettons à la disposition des pouvoirs publics pour travailler sur une évolution des dispositions actuelles et nous porterons ce manifeste auprès des élus de la République ».

Laissons le dernier mot à Jean-Marie Fessler, ancien directeur de l'hôpital gériatrique Charles

Foix et de l'Hôtel-Dieu à Paris, intervenant aux Rencontres Mutuelles du 2 juin 2022 à Bordeaux.

*« Je sais que je mourrai. Mais je ne le crois pas vraiment ! »*

*[...] Six ans après l'entrée en vigueur de la loi CLAEYS-LEONETTI du 2 février 2016, un tiers des personnes qui devraient bénéficier de soins palliatifs y ont réellement accès. Dans 28 départements, effectifs et équipements sont insuffisants.*

*Aujourd'hui, la vieillesse devient la nouvelle norme, pour de plus en plus de personnes dans le monde. Mutualistes, nous savons que le progrès social est l'histoire de la socialisation des grands risques et des grandes chances de nos existences. On transforme la bonne fortune de quelques-uns en un droit ouvert à tous. L'éducation pour tous, la santé pour tous, l'accès à la culture, le droit à la mobilité. En essence, le droit à une fin de vie assistée y figure. [...]*

*À mon avis, la MGEN a toute l'expérience historique, sociale et éthique pour continuer à contribuer dans un tel domaine, en lien avec ses établissements de soins, en lien avec ses espaces de réflexion et de débat éthiques, ceux de la Mutualité Française aussi. »*

**Laurence CHAUSSAT et Jean-François GARRIC  
Élus au Comité Départemental MGEN 33**

1. <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/modeles-et-documents/guide-usagers-votre-sante-vos-droits/article/fiche-22-la-fin-de-vie>

2. Valeurs Mutualistes n° 328 (juillet 2022) pp 20 – 21

# RENTRÉES

## à l'Éducation nationale et dans les IFSI de Gironde



Comme tous les ans, ont eu lieu à la fin du mois d'août, à l'INSPE de Mérignac BOURRAN et de Caudéran, les rentrées des professeurs des écoles et des professeurs de lycée et collège pour toute l'Académie.

En tout, ce furent 190 PES et 365 PLCS, nouvellement recrutés, fonctionnaires ou contractuels alternants, qui ont croisé notre chemin sur deux jours.

Puis, nous avons accueilli les nouveaux entrants mutés dans les établissements du second degré et au sein des Universités.

**Cette année, pour la seconde fois, nous avons eu le plaisir de nous rendre aux pré-rentreées des différents «Instituts de Formation des Soins Infirmiers».**

Nous nous sommes rendus à Charles PERRENS où étaient réunis environ 80 étudiants qui débutaient leur première année au sein de la structure.

Puis, à l'IMS (Institut des Métiers de la Santé) des sites d'ARNOZAN et de PELLEGRIN pour accueillir les quelques 350 tout nouveaux étudiants ainsi que la cohorte des 3èmes années.

Nous avons de même été reçus dans l'enceinte verdoyante de l'IFSI de l'Hôpital de Garderosse à Libourne, dans lequel les nouveaux élèves aides-soignants, aides puériculteurs et élèves infirmiers, ont rejoint en nombre, notre stand.

**Mireille TEILLET**  
Directrice MGEN 33



# ET SI...

vous souscrivez

## UN EMPRUNT IMMOBILIER ?

Pour tout prêt immobilier (achat ou travaux), le prêteur exige une Assurance Emprunteur. MGEN vous en propose une qui protège le prêteur en cas d'incapacité de travail, d'invalidité partielle ou totale, et de décès. Elle vous protège, vous et votre famille pendant la durée du prêt, vous permettant de conserver le bien acquis suite à un arrêt de travail, un accident ou un décès.

### Quels sont les avantages de l'Assurance emprunteur MGEN ?

Des taux, parmi les plus bas du marché, calculés au plus juste et une prime d'assurance constante toute la durée du prêt. Il n'existe aucune exclusion professionnelle à l'adhésion et elle couvre des professions à risques. La couverture des affections les plus fréquentes telles que les problèmes dorsaux ou psychiques est assurée, sous réserve de décision médicale de l'assureur.

### En quoi consiste le contrat Assurance Emprunteur MGEN ?

Ce contrat garantit à l'établissement prêteur que le crédit sera remboursé par l'emprunteur même en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité de travail.

### Qui peut souscrire à l'Assurance Emprunteur MGEN ?

Elle est ouverte à tous les adhérents MGEN âgés de moins de 70 ans. Le ou les co-emprunteurs de moins de 70 ans, adhérents MGEN ou non, peuvent en bénéficier. Les non-fonctionnaires en CDI peuvent également compléter ce contrat par l'Assurance Chômage MGEN.

### Le PLUS MGEN

Si votre organisme de crédit est un partenaire MGEN, pour l'achat d'un bien à usage familial vous pouvez également bénéficier de la **Caution Acquisition MGEN** qui diminue sensiblement vos frais

lors de l'achat en vous évitant d'hypothéquer votre bien : renseignez-vous auprès de nos Conseillers!

François Béreau  
Délégué MGEN 33



## BIENTÔT À LA RETRAITE ? DÉJÀ À LA RETRAITE ?

Le Club Santé Seniors MGEN 33 est fait pour vous !

Idéalement situé au 35 cours Pasteur à Bordeaux, traditionnellement, le Club Santé Seniors MGEN propose des rencontres conviviales, des échanges à travers de nombreuses activités :

voyages en France, à l'étranger, sorties d'une journée, conférences, aquarelle, patchwork, scrabble en duplicate et en anglais, marches...

Actuellement, en raison de la crise sanitaire, toutes les activités ne sont pas maintenues. Pour celles qui le sont, les mesures sanitaires qui s'imposent sont évidemment mises en place afin de protéger la santé de chacun.

Par conséquent, n'hésitez pas à vous renseigner afin de

connaître l'évolution des animations proposées, par téléphone au 05 56 08 25 07 ou par mail [clubretraitesmgen@orange.fr](mailto:clubretraitesmgen@orange.fr)

Au plaisir de vous retrouver prochainement!





# MOIS SANS TABAC

En novembre 2022, on arrête ensemble !

Relevez le défi !

## Le MOIS SANS TABAC, c'est quoi ?

C'est une campagne d'information et d'accompagnement au sevrage tabagique qui se déroule chaque année, depuis 2016, au mois de novembre.

Le Mois sans tabac est un défi collectif qui vise à inciter et accompagner tous les fumeurs volontaires dans leur démarche d'arrêt du tabac, via des actions de communication et de prévention de proximité.

L'opération commence début octobre et se termine fin novembre.



### TABAGISME QUOTIDIEN

Près d'1/4 des français fument tous les jours (24%)



### TENTATIVES D'ARRÊT

1 fumeur sur 3 a fait une tentative en 2019



### AIDE DES PROFESSIONNELS

1 tentative d'arrêt en lien avec le MOIS SANS TABAC augmente le recours à une aide pour arrêter

Organisée par l'association Ruban Rose

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN | OCTOBRE ROSE

# OSE

Octobre / Sein / Elle

## le dépistage!

Le groupe MGEN soutient Octobre rose par des actions sur le territoire national

**Le dépistage permet de repérer et traiter** une anomalie qui aurait pu évoluer vers un cancer ou de diagnostiquer précocement un cancer avant même l'apparition de symptômes. La mammographie peut être couplée avec une échographie pour affiner un diagnostic.

# ADOSEN fête ses 60 ans !

Fondée en 1962 par des militants MGEN pour contribuer à la promotion du don du sang et ainsi soutenir leurs semblables, ADOSEN alors « Association des Donneurs de Sang de l'Éducation Nationale » est une association de loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale



ADOSEN fête ses 60 ans!

Devenue ADOSEN — Prévention Santé MGEN, elle agit aujourd'hui sur un champ d'action élargi autour des sujets de santé, citoyenneté et solidarité dans le cadre scolaire et périscolaire au service du bien-être des jeunes, de la maternelle à l'université. Ses 4 grandes missions en 2022 sont :

- L'intervention en milieu scolaire sur la thématique de santé citoyenneté et solidarité
- Le développement et le déploiement d'outils pédagogiques
- La coopération pédagogique par la mise en commun, le partage et l'adaptation des ressources pédagogiques
- La formation de la communauté éducative aux outils et techniques de prévention ADOSEN

Cette année encore notre département compte 3 lauréats primés par notre association, qui avaient répondu à la 4e édition

de l'Appel National à Projets Pédagogiques lancé en février par ADOSEN sur la thématique « Altérité & Vivre ensemble » :

- Le Collège Auguste Blanqui de Bordeaux a reçu 1 000 € pour son projet « Ludothèque égalité »
- L'Association Projet Luna de Saint-Médard-en-Jalles et Bordeaux a reçu 1 000 € pour son projet « Ateliers ludiques et pédagogiques »
- Le Collège Sébastien Vauban de Blaye a reçu 1 500 € pour son projet « Radio-Actifs »

Inscrivez-vous à la newsletter bimestrielle et tous les deux mois en exclusivité dans votre boîte mail vous saurez tout sur nos nouvelles campagnes, nos concours, nos actions et nos outils pédagogiques : rendez-vous sur [adosen-sante.com](http://adosen-sante.com).

François Béreau  
Délégué MGEN 33

# ACCUEILS extérieurs 2022

## NOUS VOUS ACCUEILLONS TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI

Section Départementale de Gironde  
209, boulevard Jean-Jacques Bosc à Bordeaux

Espace d'Accueil de Bordeaux  
33, cours d'Alsace-et-Lorraine à Bordeaux

En plus de ces  
deux lieux,  
nous avons mis  
en place plusieurs  
lieux d'accueil  
délocalisés.

Afin d'avoir les informations les plus  
actualisées possibles, n'hésitez pas  
à consulter les sites internet de la  
section et de l'espace d'accueil sur  
<https://proximite.mgen.fr/mutuelle-sante/fr/bordeaux>



## Vos points d'accueil extérieurs pour les personnels des structures

Hors vacances scolaires

### Possibilité de prendre des rendez-vous

**UNIVERSITÉ DE BORDEAUX  
(SCIENCES)** 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois  
12h00 - 14h00  
Bureau du SUAS - TALENCE Par lien Booking

**UNIVERSITÉ DE BORDEAUX  
(CARREIRE)** 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois  
14h00 - 17h00  
SCAS salle 30 Bat ED - BORDEAUX Par lien Booking

**UNIVERSITÉ DE BORDEAUX  
(MONTAIGNE)** 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
9h30 - 16h30  
Esplanade des Antilles - PESSAC Sur RV

**UNIVERSITÉ DE BORDEAUX  
(MONTESQUIEU)** 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois  
9h00 - 12h00  
Av. L. Duguit - Bureau D2 - PESSAC

**ARS** 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
103 bis rue Belleville  
BORDEAUX 9h30 - 12h30

**DSDEN** 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois  
30, cours de Luze - Salle 217  
BORDEAUX 9h00 - 12h00

**RECTORAT DE BORDEAUX** 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Rue Carayon-Latour - BORDEAUX 10h30 - 12h30  
Sur RV

**CITÉ ADMINISTRATIVE** 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois  
2, rue Jules Ferry - BORDEAUX Sans RV de 9h30 à 12h00  
Sur RV de 13h30 à 16h30 par lien  
Booking

**CEREMA** 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois  
Rue Pierre Ramond  
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES 9h00 - 17h00

**INSPE** 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
Château Bourran  
160, avenue de Verdun  
MÉRIGNAC 9h00 - 17h00



## Vos lieux d'accueil ouverts à tous les adhérents

**ANDERNOS-LES-BAINS\*** 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
CENTRE ADMINISTRATIF 9h30 - 17h00  
Face Mairie Sur RV au 36 76

**BASSENS\*** 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois  
PLATEFORME DES SERVICES 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00  
PUBLICS Sur RV au 36 76  
19 avenue Jean Jaurès

**CREON\*** 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
LA CABANE À PROJET 14h00 - 18h00  
32 rue Amaury de Craon Sur RV au 36 76

**LANGON\*** 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
CIO CENTRE D'INFORMATION 9h - 12h30 / 13h30 - 17h00  
ET D'ORIENTATION (16h30 pendant les vacances  
scolaires) Sur RV au 36 76  
12 allée Garros

**LESPARRE-MEDOC\*** 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 9h30 - 12h30  
DU CŒUR DE PRESQU'ÎLE Sur RV au 36 76  
10 place du Maréchal Foch

**LE TEICH\*** 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
SALLE DE LA POSTE 9h00 - 17h00  
Sur RV au 36 76

**LIBOURNE\*** 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
MAISON DES ASSOCIATIONS 9h00 - 17h00  
47, boulevard de Quinault Sur RV au 36 76

**PAUILLAC\*** 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
POINT D'ACCÈS AUX DROITS (PAD) 9h30 - 16h30  
7, rue Lucien Teyssier Sur RV au 36 76  
**(premier étage sans ascenseur)**

**SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC\*** 1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque  
MAISON DES SERVICES PUBLICS mois  
DU GRAND CUBZAGUAIS 9h00 - 17h30  
Ecoparc d'Aquitaine - av. Boucicaud Sur RV au 36 76

\*Accueils maintenus pendant les vacances scolaires

L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE MGEN DE BORDEAUX

# Un hôpital PLEIN DE PROJETS !

Depuis 1976, l'Établissement de Santé Mentale MGEN, situé rue Malbec à Bordeaux a pour vocation principale d'accueillir en hospitalisation de jour des patients adultes, tout en offrant un espace de consultation. Toute personne peut y être aidée en suivant un parcours de rétablissement après un épisode de détresse ou de maladie psychique. Cette prise en charge prend de nombreuses formes (groupes et activités thérapeutiques, temps individuels auprès d'un large panel de professionnels spécialisés en psychiatrie et santé mentale...) après un adressage par un professionnel de santé ou même en prenant rendez-vous au 05 56 33 39 00.

Les prises en charge sont ouvertes à tous, adhérents MGEN ou non, dans le cadre de la mission de service public de l'établissement.



Depuis plusieurs années, l'ESM<sup>1</sup> est engagé dans le domaine de la prévention auprès des jeunes adultes, notamment au travers de sa participation au dispositif Pass'Mirail (Ndlr : Dispositif interinstitutionnel présenté dans le Bulletin de mars 2021 permettant d'amener des jeunes adultes vers le soin psychique.) Aujourd'hui, l'hôpital a souhaité prolonger ce mouvement auprès des jeunes sous un angle un peu différent, en se voulant ressource, cette fois-ci, à l'étape thérapeutique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En fait, ce nouveau dispositif est complémentaire de Pass'Mirail. Après la crise Covid, les demandes de prise en charge des jeunes ont fortement augmenté. C'est probablement la conséquence du « prix fort » payé par les jeunes adultes pendant cette période, en termes notamment de perte d'interactions sociales entre pairs lors des confinements. Cette situation de détresse est venue rencontrer un renforcement des messages de prévention dans le domaine de la santé mentale poussant souvent les jeunes à davantage s'interroger sur leur état psychique, et donc a demandé plus souvent de l'aide.

L'ESM travaille déjà depuis plus de 10 ans en convention avec l'Espace Santé Étudiants de l'Université de Bordeaux afin d'y proposer des consultations spécialisées et des groupes thérapeutiques. Ce nouveau dispositif, Dispo'Psy, en est la suite logique, et a pour finalité de proposer un accès facilité, pour des jeunes adultes de 18 à 25 ans, à des professionnels de santé spécialisés en soins psychiques (Médecins, infirmiers, psychologues, assistantes sociales...) pour mettre des mots sur des souffrances, tenter de répondre aux questions diagnostic, prendre en charge en individuel ou en groupe, accompa-

gner pour aider de ne pas se figer, et pouvoir dépasser, une situation psychique délicate.

**La crise Covid, notamment les conséquences des confinements, a-t-elle permis de briser un tabou ?**

Probablement que la réponse institutionnelle face à la crise Covid, et l'impact psychique collectif que cette dernière a produit ont contribué à rendre plus commune la question de la santé mentale, qui n'était dès lors plus seulement l'apanage des plus fragiles. En devenant sociétal, le malaise a quitté le cadre strictement personnel et a certainement pris une forme plus avouable, normalisant de ce fait un peu plus le recours au soin. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour en faire un fait humain banal, au même titre que d'autres troubles ou pathologies.

**Quelles formes revêt Dispo'Psy ?**

L'ESM souhaite opérer une ouverture de consultations individuelles polyvalentes, mais également faire exister un lieu ressource, à l'ambiance accueillante où, entre pairs, l'on peut participer à des ateliers thérapeutiques. La dimension entre pairs est très importante à cet âge de la vie, favorisant l'identification et l'appui sur l'autre, que cela soit dans ses difficultés ou ses ressources propres. Ceci diminue l'éprouver de solitude et d'exclusion que renforce la souffrance psychique.

Plusieurs ateliers thérapeutiques ciblant donc les problématiques habituellement rencontrées, seront proposés : exploration et gestion des émotions, le lien à l'autre et ses empêchements, le vécu corporel au travers de la relaxation-méditation ou différentes médiations sportives dont l'escalade, un atelier social (pour permettre aux jeunes de connaître leurs droits et travailler sur la prise d'autonomie propre à cette période de la vie)...

**En plus du dispositif Dispo'Psy, quelles sont les autres activités de l'établissement ?**

Principalement une activité de consul-

tation de psychiatrie générale pour adulte, offrant un suivi hors urgence. L'établissement est accessible à tous sur rendez-vous.

**En venant à l'ESM, on peut se rendre compte que le renouveau concerne aussi le bâtiment lui-même.**

En effet, on peut dire que l'hôpital fait peau neuve au niveau architectural afin d'être en adéquation avec l'esprit du soin très vivant et dynamique qu'il abrite. Mais surtout apporter un accueil encore plus confortable, plus attrayant, donnant ainsi mieux-être pour les patients et les équipes de l'ESM.

Les travaux, devant se terminer mi-janvier 2023, ceux-ci n'ont pas arrêté les prises en charge et les suivis.

Une attente forte va aussi trouver sa concrétisation : donner de nouveaux locaux plus vastes et modernes à notre bar thérapeutique, le Pala'Bar. Ce nouvel espace va permettre de renforcer sa vocation de lieu de socialisation et d'appropriation de leurs soins par les patients. Ils mettent ainsi en pratique leurs gains de mieux-être et d'autonomie (gestion financière, choix à effectuer à plusieurs, gestion des dissensions au sein d'un groupe...) Il s'agit, avec ce lieu, d'aller à contre-courant de ce que peut produire souvent la maladie psychique, contrer l'isolement, favoriser le plaisir, la force et la créativité que l'on peut trouver ensemble...

**Marc BUISSON,**  
Délégué MGEN 33

1. ESM : Établissement de Santé Mentale



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS  
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE  
OU PERSONNELLE ?

# ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

**en face-à-face**  
à l'Espace d'Accueil  
et d'Écoute

**par téléphone**  
du lundi au vendredi

Appelez le

**0 805 500 005** Service & appel  
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,  
confidentiel et gratuit  
Réservé aux agents du MENESR